



UEO Langue

Présentation

Objectifs

Dans le cadre de cette UEO langue, les étudiants peuvent suivre un deuxième enseignement de langue (en plus de leur UEL). Cet enseignement correspond obligatoirement pour l'étudiant à une langue vivante en continuation (étudiant non débutant) ou à un enseignement de langue ancienne (latin et/ou grec).

La pratique d'une deuxième langue peut également se faire via l'option facultative. Choisir la deuxième langue dans le cadre de l'UEO permet de valoriser cette compétence dans son parcours de formation et de la créditer. Les notes obtenues participent donc au calcul de la moyenne semestrielle. Cela permet aussi de ne pas surcharger son emploi du temps.

Nous conseillons de faire ce choix sur les 6 semestres de licence, ce qui permet de mieux valoriser ses compétences en langue (crédits et visibilité sur le relevé de note), mais les étudiants peuvent également poursuivre ces enseignements de langue sur certains semestres via l'option facultative ce qui libère un bloc d'UEO.

A noter : Le cours d'UEL, UEO langue et langue facultative sont les mêmes, les étudiants sont tous regroupés dans les mêmes groupes.

Plaquette "Apprendre une langue"

Infos pratiques

> Composante(s) : UFR Langues